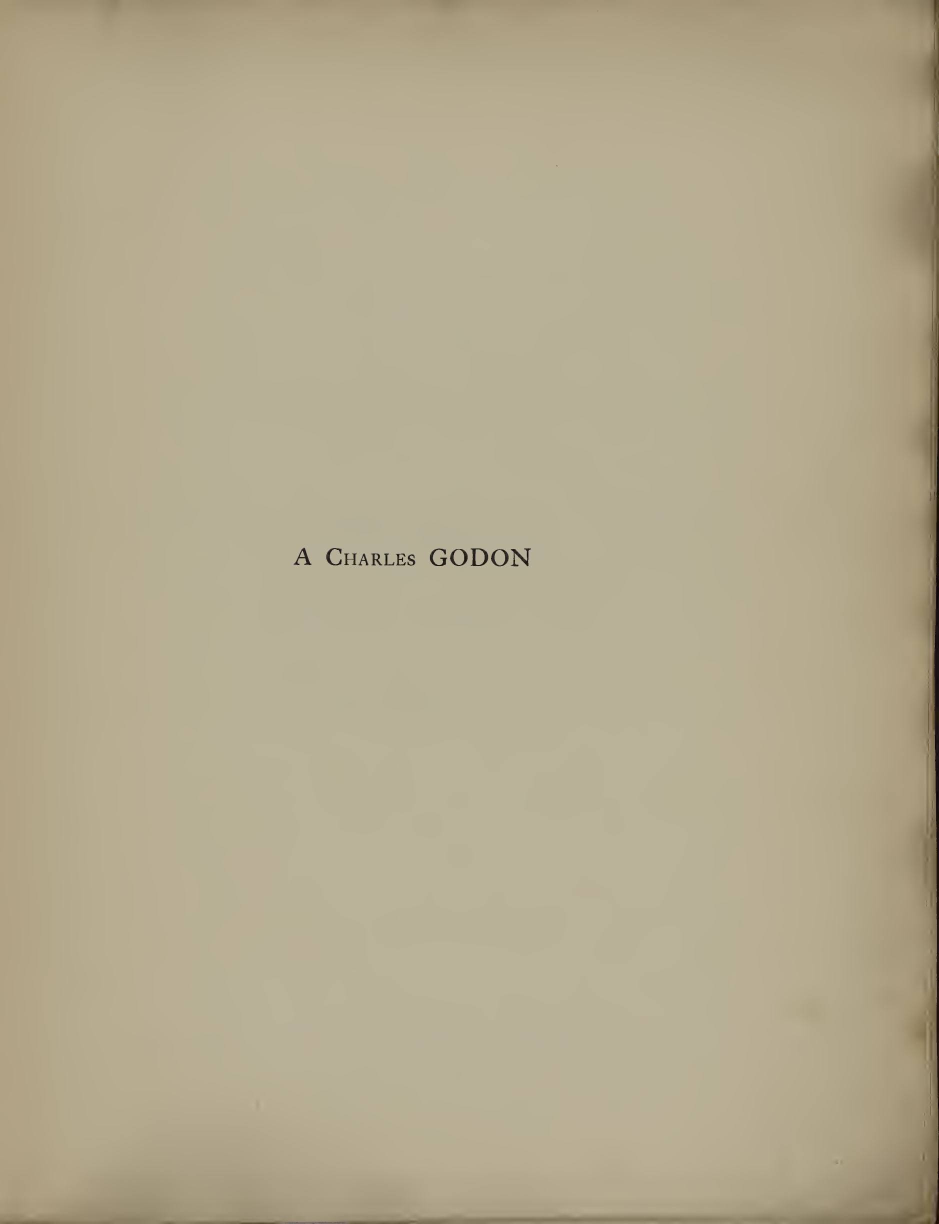
A Charles GODON

Directeur de l'École Dentaire de Paris

CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR

SOUVENIR

du Banquet du 29 Octobre 1899



A CHARLES GODON

Exemplaire N° 257

M. le Professeur Brouardel



Ch. Godon

Phototypie Berthaud, Paris

SOUSCRIPTION

POUR OFFRIR LES INSIGNES DE LA LÉGION D'HONNEUR

A

M. Charles GODON

Directeur de l'École Dentaire de Paris

Président du Conseil d'Administration de la Société Civile

Président du Comité d'organisation du Congrès Dentaire de 1900

Directeur du Journal "*l'Odontologie*"





BANQUET

OFFERT A LA SALLE CHARRAS

Le Dimanche 29 Octobre 1899

A L'OCCASION DE SA NOMINATION

DANS L'ORDRE NATIONAL DE LA LÉGION D'HONNEUR

Paris le 9 Décembre 1897.

Ecole Dentaire de Paris.
(Reconnue d'utilité publique)
45 rue de la Tour d'Auvergne.

A Monsieur Barthou
Ministre de l'Intérieur.

Monsieur le Ministre,

Les soussignés, membres du Conseil d'administration et du Corps enseignant de l'École dentaire de Paris, ont l'honneur de solliciter de votre haute bienveillance, la décoration de Chevalier de la Légion d'honneur pour M. Charles Godon, leur collègue et confrère, chirurgien-dentiste de la Faculté de Médecine de Paris, Directeur de l'École dentaire de Paris.

M. Charles Godon exerce notre profession depuis vingt-sept ans, il a été le promoteur et le véritable créateur de l'enseignement de l'art dentaire en France par la fondation de notre école à laquelle il n'a cessé d'appartenir depuis ses dix-huit années d'existence comme membre du Conseil d'administration, comme professeur et enfin comme directeur.

Notre École, créée à l'aide de dons volontaires des dentistes de France donne aujourd'hui à un chiffre moyen annuel de cent quarante étudiants, une instruction professionnelle répartie en trois années à la fin desquelles, les élèves qui ont obtenu le diplôme de l'École peuvent se présenter aux examens de la Faculté de Médecine; l'enseignement que nous donnons, conforme à la loi du 30 novembre 1892, fait ainsi de notre établissement, déjà déclaré d'utilité publique une véritable École préparatoire aux examens de l'État; mais il est un

service sur lequel nous prenons la liberté, Monsieur le Ministre, d'attirer plus particulièrement votre attention, c'est le dispensaire où chaque jour nous donnons gratuitement nos soins à plus de cent malades.

Cet exposé résume les services rendus par M. Charles Godon. Les résultats acquis permettent de se rendre compte de la somme de travail, de dévouement et de persévérance qu'il a déployés pour amener au point où elle se trouve aujourd'hui cette œuvre philanthropique qui nous a valu les félicitations et l'appui des hommes les plus éminents dans la science et dans la politique; qu'il nous soit permis d'ajouter que les fonctions remplies par notre confrère de même que par ses collègues du Conseil d'administration sont absolument gratuites, toutes les ressources étant affectées à l'amélioration de l'enseignement.

M. Charles Godon, secrétaire du Congrès Dentaire international de 1889, chargé d'une mission officielle en Amérique, a été délégué par decret Présidentiel en date du 23 mai 1893, pour représenter le Ministre du Commerce au Congrès dentaire international de Chicago dont il a été élu l'un des Vice-Présidents. Ces titres sont le témoignage de la haute estime professionnelle dont notre Directeur jouit aussi bien en France qu'à l'étranger.

Collaborateurs et confrères de M. Charles Godon nous avons pu apprécier mieux que qui que ce soit les éminents services qu'il a rendus à l'art dentaire et nous sommes heureux et fiers de solliciter pour lui la suprême distinction de la Légion d'honneur.

Nous vous prions, Monsieur le Ministre, de vouloir bien examiner avec bienveillance la demande que nous avons l'honneur de formuler auprès de vous; permettez-nous de vous dire combien nous vous serions reconnaissants si la décoration sollicitée pour notre Directeur pouvait lui être conférée à l'occasion de

l'inauguration du nouveau local et des bâtiments que l'École dentaire de Paris vient de faire édifier, inauguration qui doit avoir lieu à la fin du mois de ~~Novembre~~ Décembre.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'hommage de nos sentiments les plus respectueux.

Le Secrétaire général,
Martinier
Professeur à l'École dentaire de Paris

G. Viau
Professeur - Vice-Président du Conseil de Direction

J. d'Argent
Trésorier,
Prof.r Sup.t à l'École dentaire de Paris

Le Directeur honoraire,
Em. Lecaudey
Chevalier de la Légion d'honneur

Lemerle
Professeur Vice-Président

Bonnard
Bibliothécaire
Professeur à l'École dentaire

M. Godon a été depuis la loi [illegible] qui a créé les chirurgiens dentistes étroitement intéressé à la mise en pratique, et le succès [illegible] l'œuvre du législateur c'est en grande partie à ses efforts qu'on en est redevable.

Brouardel
Doyen de la Faculté de médecine de Paris

Je me joins aux honorables signataires pour recommander à toute la bienveillante attention de M. le Ministre de l'Intérieur les titres de M. Godon qui par le dévouement qu'il a apporté à l'École dentaire de Paris a donné à la population une institution qui rend des services considérables en même temps qu'elle développe un enseignement pratique autrefois presque inconnu en France.

G. Mesureur
député de la Seine

Témoin depuis une dizaine d'années des efforts de M. Godon et de son zèle pour l'École, je me joins bien volontiers à Monsieur le Doyen de la Faculté de Médecine pour appuyer la demande ci-dessus.

Henri Brisson
Président de la Chambre des Députés

Le Maire du VIIIe arrondissement, qui connaît particulièrement et apprécie M. Godon comme membre de la délégation cantonale, se joint aux honorables personnes qui présentent sa candidature qu'il serait heureux de voir suivie de succès.

[illegible]
maire du VIIIe arrondissement

En qualité de conseiller municipal du quartier Rochechouart et [illegible] Godon [illegible] je recommande [illegible]

Paul Strauss
sénateur de la Seine

Je suis heureux de donner à Monsieur Godon, ce témoignage de ma haute estime en ajoutant ma signature à celles ci-dessus.

[illegible]
Professeur à la Faculté de Médecine

Je considère Mr Godon comme un [illegible] remarquable [illegible]

Hérard.
membre de l'académie de Médecine
s'associe avec grand plaisir à la demande adressée à M. le Ministre
— 17 nov. 1897.

Je suis très heureux de m'associer à cette légitime manifestation en faveur de M. Godon que j'estime tout particulièrement.
Dr [illegible]
140 faub. St Honoré

Wisner
Officier d'Académie, Chevalier de la Légion d'Honneur

[illegible]
Professeur à l'École dentaire de Paris
Dentiste des Hôpitaux

[illegible]
Prof. à l'École dentaire de Paris.

[illegible]
Professeur à l'École Dentaire de Paris

Francis Jean
Professeur à l'École dentaire de Paris.

Ont également signé la demande ci-contre :

MM. Prest, Touchard, Blocman, Barrié, Ed. Papot, A. Prevel, Richer, Richard-Chauvin, Stevenin, De Marion, Paulme, Jacowski, Legret, Dr Maurice Roy.

Le cliché photographique de cette partie de la demande ayant été brisé, nous avons eu le vif regret de ne pouvoir reproduire en phototypie les signatures de nos confrères. Nous espérons qu'ils voudront bien nous en excuser.

E. B.

SOUSCRIPTION ET BANQUET

ORGANISÉS

ENTRE LES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ CIVILE DE L'ÉCOLE DENTAIRE DE PARIS, DE L'ASSOCIATION GÉNÉRALE DES DENTISTES DE FRANCE, DE LA SOCIÉTÉ D'ODONTOLOGIE, DES SOCIÉTÉS DENTAIRES FRANÇAISES ET DES AMIS DE M. CH. GODON.

COMITÉ

PRESIDENT D'HONNEUR

Dr E. LECAUDEY, Président-Directeur honoraire de l'Ecole Dentaire de Paris, chevalier de la Légion d'honneur, 116, Boulevard Malesherbes.

BUREAU

Président : G. VIAU, I. ✪, Professeur à l'Ecole Dentaire de Paris, Vice-Président du Conseil de Direction de l'Ecole, 47, boulevard Haussmann.

Vice-Président : D'ARGENT ✪, Professeur suppléant à l'Ecole Dentaire de Paris, Président de l'Association générale des dentistes de France, 245, rue Saint-Honoré.

Secrétaire : E. BONNARD ✪, Professeur à l'Ecole Dentaire de Paris, 46, rue Lafayette.

Trésorier : ROLLIN ✪, Trésorier de l'Association générale des Dentistes de France, 138, rue de Rivoli.

MEMBRES

BIANCHI, Président du Syndicat des Dentistes du Nord et du Pas-de-Calais, 9, rue Nationale, Lille (Nord).

CLASER, Membre du Conseil de l'Association générale des Dentistes de France, 31, rue Saint-Georges.

DUCOURNEAU ✪, Professeur à l'Ecole Dentaire de France, Vice-Président de la Commission du Congrès de 1900, 42, rue Cambon.

HÉLOT, Président de l'Association des Dentistes du Nord-Ouest de la France, 34, rue du Château, Brest.

Dr HIRTZ ✲ Médecin des Hôpitaux, 29, rue de Miromesnil.

HUGUET ✲ Ingénieur en chef des Chemins de fer de l'Etat, rue de Châteaudun, 43.

LAGARRIGUE ✪, Membre de la Commission scolaire du VIIIe Arrondissement, 3, rue Robert-Estienne.

LEMERLE ✪, Professeur et Vice-Président du Conseil de l'Ecole Dentaire de Paris, 35, avenue de l'Opéra.

DE MARION ✪, Professeur suppléant et Bibliothécaire de l'Ecole Dentaire de Paris, 21, place de la Madeleine.

MARTINIER ✪, Professeur et Directeur-adjoint de l'Ecole Dentaire de Paris, 10, rue Richelieu.

PAPOT ✪, Professeur et membre du Conseil de l'Ecole Dentaire de Paris, 67, rue Saint-Lazare.

PINARD, Pharmacien de 1re classe, Adjoint au maire du IXe Arrondissement, 36, rue des Martyrs.

PREVEL, Secrétaire-adjoint de l'Association générale des Dentistes de France, 390, rue Saint-Honoré.

Dr QUEUDOT, Professeur à l'Ecole Dentaire de France, Vice-Président de la Commission du Congrès de 1900, 4, rue des Capucines.

RICHARD-CHAUVIN ✪, Professeur à l'Ecole Dentaire de Paris, 1, rue Blanche.

ROGER Paul ✪, Délégué du Syndicat des Chirurgiens-Dentistes de France, 125, boulevard du Montparnasse.

RONNET ✪, Professeur à l'Ecole Dentaire de Paris, Président du Syndicat des chirurgiens dentistes de France, 1, rue du 4 Septembre.

Dr ROY, Professeur à l'Ecole Dentaire de Paris, 5, rue Rouget-de-l'Isle.

Dr SAUVEZ, Professeur et Secrétaire général de l'Ecole Dentaire de Paris, 17, rue de Saint-Pétersbourg.







Lorsque le décret nommant M. Ch. Godon chevalier de la Légion d'honneur fut connu des membres des divers groupements de l'Ecole dentaire de Paris, quelques collègues ou anciens collègues au Conseil de direction de l'École du nouveau chevalier pensèrent que cette distinction comportait en elle-même une manifestation.

Ce décret du gouvernement était en effet un acte de reconnaissance des efforts continus qui, depuis 20 ans, ont fait faire à la profession, par des étapes rapides, un chemin tel, qu'à regarder en arrière, l'observateur est tenté de douter que le point de départ est bien là où l'histoire professionnelle nous reporte.

Aussi cette distinction a-t-elle causé une vive satisfaction chez tous ceux que notre École réunit en un groupement compacte. Beaucoup s'en enorgueillirent, autant que s'ils en eussent été titulaires, considérant à bon droit que l'honneur qu'elle confère à celui qui la porte aujourd'hui, rejaillit aussi sur tous ceux qui à des titres divers contribuèrent à la fondation et au développement de l'École.

Dès lors, la constitution d'un Comité ayant pour but d'offrir une croix ornée de brillants, au cours d'un banquet, au Directeur de l'École dentaire de Paris fut chose facile. Les demandes d'admission à ce Comité parvinrent nombreuses. Des amis personnels de M. Ch. Godon, des confrères autorisés représentant des groupements analogues aux nôtres, réclamèrent leur place dans ce Comité. Sitôt les premières listes envoyées, les adhésions affluèrent. Une fête

était projetée, chacun voulut y contribuer et nombreuses furent les idées qu'on soumit aux organisateurs pour donner plus d'éclat à la manifestation que tous voulaient plus belle.

Le produit de la souscription dépassa toute espérance et nous regrettons qu'il ne nous soit pas permis d'en indiquer le chiffre. Mais nos confrères pourront se convaincre par la liste des adhésions, par les lettres d'excuse qu'on lira plus loin, que le sentiment de plaisir était général dans la profession, et aussi bien ressenti par les dentistes habitant les villes les plus éloignées de la France et même de l'Etranger.

Aussi, dès 8 heures, la salle Charras où avait lieu le banquet que présidait M. Paul Strauss, sénateur de la Seine, ayant à ses côtés MM. : Dr Lecaudey, Ch. Godon, Dr Hirtz, Dr Moizard, Martinier, Viau, D'Argent, Ronnet, Dr Queudot, Dr Sauvez, Lagarrigue, Ducourneau, etc..., présentait-elle un magnifique coup d'œil. Autour de la table disposée en fer à cheval, près de 120 confrères et amis de Godon s'étaient groupés, serrés plutôt, tant l'empressement avait été grand, et sur chaque visage il était facile de lire l'impatience d'arriver au moment où la sympathie allait pouvoir se donner libre cours en faveur de celui qui était l'objet de la fête.

A 9 h. 1/2, M. le sénateur Strauss donnait la parole à M. Bonnard pour la lecture de la correspondance.





LECTURE DE LA CORRESPONDANCE

Messieurs,

Le Comité a reçu des amis et des confrères de Godon, des membres du Comité de patronage de l'École, un assez grand nombre de lettres d'excuses. Dans toutes leurs auteurs expriment le regret que des engagements antérieurs ou l'éloignement soient pour eux un empêchement d'assister à cette belle fête et quelque plaisir que j'aie à vous les lire toutes, je me vois obligé de ne citer souvent que des extraits, afin de ne pas faire trop attendre ceux dont c'est le rôle envié de retracer à l'élu d'aujourd'hui les sentiments de tous.

C'est d'abord une lettre de M. Mesureur, Président de nos séances de réouverture de cours de 1886 et 1895, député de la Seine, ancien Ministre.

CHAMBRE
DES DÉPUTÉS

Paris, 27 octobre 1899.

COMMISSION DU BUDGET

Monsieur le Directeur,[1]

Vous avez bien voulu m'inviter au banquet offert dimanche prochain, par ses collègues à M. Charles Godon à l'occasion de sa nomination dans l'ordre de la Légion d'honneur.

Je suis très touché que vous ayez bien voulu penser à m'associer, dans cette circonstance à la fête qui réunira tous les amis et les défenseurs de l'École dentaire de Paris autour de son Directeur.

J'ai été comme vous tous, très heureux, lorsque j'ai appris que le Gouvernement de la République avait enfin accueilli la proposition faite, pour lui, depuis longtemps par votre Conseil d'administration et reconnu aussi l'importance scientifique et la valeur de votre institution.

C'est donc avec un vif regret que je vous prie de m'excuser de ne pouvoir accepter votre invitation, étant retenu par un engagement antérieur.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes distingués et dévoués sentiments.

G. Mesureur.
21, rue d'Uzès.

A M. Martinier, Directeur adjoint de l'École dentaire de Paris.

(*Vifs applaudissements.*)

Télégramme de M. Henri Brisson, ancien Président du Conseil des Ministres et de la Chambre des Députés, Président des séances de réouverture des cours de 1889 et 1893.

Empêché, vous exprime sincères regrets et vous adresse félicitations, compliments à vos convives, souhaits de prospérité.

Brisson.

Une lettre de M. le Professeur Brouardel, doyen de la Faculté de Médecine, dans laquelle il exprime ses regrets de ne pouvoir assister à notre fête.

Cela me remet en mémoire le chaleureux appui qu'il écrivit sur la demande de croix que M. Martinier et moi lui avons demandé de signer.

Une autre de M. le Dr Herard, membre de l'Académie de Médecine, qui regrette que son absence de Paris l'empêche de se joindre à nous.

De M. le Professeur Gariel :

Faculté de Médecine.

—

Laboratoire de Physique Médicale.

Monsieur le Président,

Je vous remercie de l'invitation que vous m'avez adressée, et j'aurais été heureux de profiter de cette réunion pour renouveler à M. Godon toutes mes félicitations. Malheureusement, je pars ce soir pour un voyage que je ne puis remettre. Recevez donc, je vous prie, toutes mes excuses et mes regrets.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération très distinguée.

Gariel.

Paris, 28—10—99.

Lettre de M. Beurdeley.

Monsieur le Secrétaire,

(*Extrait*). . . . .

. . . .

J'aurais été heureux de fêter avec vous M. Godon et aussi de dire publiquement les services qu'il rend à la cause de l'enseignement populaire laïque, et par conséquent à la République elle-même, dans notre VIIIe arrondissement, où les citoyens comme lui sont trop rares. Mais je me trouve en ce moment menacé par un malheur de famille qui ne me permet pas d'espérer être des vôtres.

. . . .

. . . .

Excusez-moi donc, mon cher Monsieur, dites tous mes regrets à M. Godon et à ses amis. De loin, je suis avec vous. Agréez tous mes sentiments distingués.

Beurdeley,

Maire du VIIIe arrondissement.

Une carte de M. le Professeur Sebileau, Chirurgien des Hôpitaux.

Avec tous mes regrets, mon cher ami, de ne pouvoir prendre part à la manifestation que vous préparez.

Vous voudrez bien les transmettre à M. Godon, en même temps que mes plus cordiales félicitations.

Bien à vous,

Pierre Sebileau.

26—10—99.

De M. le Professeur Launois, Médecin des Hôpitaux.

Mon cher Collègue,

C'est seulement hier, en recevant la circulaire du Comité dont vous êtes le Président, que j'ai appris la manifestation d'amitié que vous avez organisée en l'honneur de notre directeur. Je n'ai pas pris part à la souscription dont je n'avais pas eu connaissance; vous voudrez bien m'inscrire parmi les souscripteurs. Mais, ce qui m'est le plus pénible, c'est que, prévenu trop tard, je ne pourrai fêter avec vous et vos collègues, l'homme si méritant, le Directeur si actif et lui redire toute mon admiration pour lui et ses collaborateurs.

Veuillez, mon cher collègue, être mon interprète auprès de M. Godon et croire à tous mes sentiments les meilleurs.

Launois.

Samedi soir.

(Vifs applaudissements.)

Une carte de M. Evellin, Inspecteur de l'Académie de Paris.

Cher Monsieur le Directeur,

Une absence de deux jours me prive du plaisir de mêler, dimanche soir, mes félicitations à celles de vos nombreux amis. J'en suis désolé, mais je veux que vous croyiez bien que je serai de cœur près de vous en cette soirée de fête, et que ma pensée ira plus d'une fois au très digne et très apprécié chevalier dont le ruban rouge ornera pour la première fois la boutonnière aux applaudissements de tous.

Fraternelle accolade, Cher Monsieur le Directeur, et souvenir à tous ceux de nos amis qui seront là.

Bien vôtre,

Evellin.

(Applaudissements prolongés.)

De M. Sansbœuf, adjoint au maire du VIII[e] Arrondissement.

Monsieur le Secrétaire général,

(Extroit). . . . .

. . . .

Je regrette qu'un engagement antérieur me prive du plaisir de répondre à l'invitation que vous avez bien voulu me faire au nom des amis de M. Godon.

J'eus été heureux de me joindre à eux pour fêter une récompense si bien méritée par un homme dont j'apprécie le savoir et le talent.

Veuillez transmettre tous mes regrets à M. Godon et à ses amis et recevoir avec mes remerciements l'assurance de mes sentiments distingués et dévoués.

Sansbœuf.

Maire-adjoint du VIII[e] Arrondissement.

(Applaudissements.)

Le passage de la lettre suivante dont je vais vous donner lecture, est de M Richard-Chauvin, professeur à notre Ecole. C'est un vieil ami de M. Godon, qui est profondément peiné de ne pouvoir être des nôtres ce soir. Il a un fils gravement malade et je fais en votre nom des vœux pour sa prompte guérison.

Lettre de M. Richard-Chauvin.

Monsieur le Président du banquet,

(*Extrait*). . . . .
. . . .

C'est avec une bien grande tristesse que je vois l'occasion passer, de porter un toast à mon vieil ami de vingt années, à mon vieux camarade de lutte. Qu'il sache bien que j'aurais été heureux de lever mon verre en son honneur et de rappeler en quelques mots le glorieux passé qui lui a valu la distinction qui nous récompense tous en sa personne.

Veuillez, Monsieur le Président, exprimer mes regrets à l'Assemblée et agréer l'assurance de mes sentiments distingués.

Richard-Chauvin.

(Bravos répétés.)

Ici deux lettres de M. Chautemps, député, ancien Ministre et Président des séances de réouverture de cours de 1894, 1897-1898.

Dans la première, il exprime ses regrets de ne pouvoir assister à cette fête par suite d'un engagement antérieur. Dans la seconde, datée du lendemain, il annonce qu'il fera tous ses efforts pour venir au moins serrer la main à M. Godon, ne serait-ce qu'à la fin de la soirée.

Vous le voyez, Messieurs, ce n'est pas l'excuse et les regrets ordinaires, c'est plus. C'est le vif désir d'un homme dont tous les instants sont pris par la politique et qui, malgré tout, veut apporter à l'élu la cordiale poignée de main que la joie provoque. *(Vifs applaudissements.)*

Quelques instants après, l'arrivée de M. Chautemps était saluée par les applaudissements des assistants.

Télégramme du Dr Friteau, professeur suppléant à l'Ecole.

Cher Confrère et Directeur,

Je suis de cœur avec vous et regrette qu'une conjonctivite m'empêche d'aller fêter une nomination que j'approuve si chaleureusement.

Je vous envoie à nouveau mes plus cordiales salutations,

Dr Friteau.

De M. Francis Jean, Professeur à l'Ecole dentaire de Paris.

(Extrait) . . . .

Ainsi que je le prévoyais, il ne m'est pas possible d'assister au banquet en l'honneur de Godon, je le regrette d'autant plus que j'eus été heureux de lui serrer la main ce jour-là. Adressez lui je vous prie mes sincères félicitations. . . . .

Au regret et cordialement votre

Francis Jean.

De M. Fringuet, Inspecteur de l'Académie de Paris.

ACADÉMIE
DE
PARIS

UNIVERSITÉ DE FRANCE
Paris, 28 octobre 1899.

Monsieur,

(Extrait) . . . .

En vous remerciant d'avoir pensé qu'il me serait agréable d'être parmi vous pour fêter la décoration de M. Godon, j'ai le vif regret de vous annoncer que je ne pourrai goûter ce plaisir. . . .

. . . .

Excusez-moi donc et croyez bien que je m'associe de tout cœur à l'hommage que le personnel de l'École dentaire de Paris est heureux de rendre à son éminent Directeur.

Agréez, etc...

Fringuet.

De M. P. Poinsot, Président honoraire de l'Ecole dentaire de Paris.

Mon cher M. Godon,

Désirant, dans la mesure de mes moyens, contribuer à l'éclat de la fête de ce soir, je viens vous adresser publiquement et à nouveau les félicitations que je vous adressais tout aussitôt votre nomination.

Le Gouvernement, en vous gratifiant de cette haute distinction, a atteint un double but, il a récompensé l'Ecole dentaire de Paris

en général et son vaillant Directeur en particulier. C'est pourquoi je me joins à tous mes confrères pour vous dire combien nous nous réjouissons de cet heureux événement.

Je viens également vous exprimer mes vifs regrets que ma santé ne me permette pas de me trouver ce soir au milieu de nos joyeux confrères.

Veuillez agréer, etc...

P. POINSOT.

Celle-ci est de M. HUGUET, ingénieur en chef des Chemins de fer de l'État, membre du Conseil technique de notre École.

M. Huguet vient de partir en mission, c'est un ami de M. Godon, et de l'École, il nous a été souvent d'un appui précieux. Il dit dans cette longue lettre toute la peine qu'il éprouve à ne pas être ici ce soir et cela est exprimé comme seul, un ami peut le faire en y mettant tout son cœur.

M. DEROUIN, le très distingué Secrétaire général de l'Assistance Publique, s'excuse aussi et «mes regrets, dit-il, sont d'autant plus vifs que les sentiments de sympathie que j'éprouve pour M. Godon, m'eussent fait trouver un grand plaisir à être des votres ».

Et maintenant Messieurs, en voici une dont le caractère s'éclaire d'une cordialité au milieu de laquelle la joie déborde. Elle nous est envoyée par notre confrère le docteur GEO-CUNNINGHAM, de Cambridge, un sincère ami de la France, et qui l'a bien prouvé à la *British dental Association* lorsque tout dernièrement il défendait le projet de participation des dentistes de la Grande Bretagne à notre Congrès de 1900. Mais écoutez plutôt :

MON CHER MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

(Extrait). . . . .

. . . .

Mes occupations et mon service à l'hôpital m'empêchent absolument d'être des votres, malgré le grand désir que j'aurais d'emballer « mon Gladstone » pour me joindre à vous dimanche,

car c'est une occasion pour fêter le triomphe de l'*homme de l'École et de la profession.*

Mais je serai quand même avec vous par la pensée et à 9 heures précises avec deux confrères américain et suisse, je boirai le champagne à la santé de Godon et de la France; nous ferons vibrer les poutres de *Old Mertan Hall* par le cri de *Hip! Hip! Hurrah! Rah! Rah! Rah!!!*

Et un autre pour Madame et les enfants,

Votre dévoué

Dr GEO CUNNINGHAM.

(*Applaudissements prolongés.*)

Télégramme de M. DECKER, du Grand-Duché de Luxembourg.

Sincères félicitations. Suis de cœur des vôtres à cette grande fête.

DECKER.

Nous avons encore reçu des lettres de MM. : Longuet, un vieux camarade de Godon, un fondateur de l'École. Il était du Cercle des dentistes en 1879. Or, vous savez que le Cercle présida à la formation de l'*Association générale des dentistes de France* et à celle de notre belle École ; Grimbert, professeur à l'École de pharmacie, professeur à l'École dentaire de Paris; M. Ed. Neech; Torre, de Bordeaux ; Dr Pinet, professeur d'anesthésie à l'École dentaire de Paris; de Croës, chef de clinique; Tournier-Daille, de Lons-le-Saulnier ; Damain, directeur de l'École odontotechnique; Serres, professeur à l'École dentaire de Paris ; Dr Maire, chef de clinique à l'École dentaire de Paris ; Dr Deny, professeur honoraire à l'École dentaire de Paris, médecin de l'hospice de Bicêtre ; Dr Pont; Dr Guillot, directeur de l'École dentaire de Lyon ; M. André, pharmacien, etc., etc.



DISCOURS ET ALLOCUTIONS

Allocution de M. Paul Strauss, sénateur de la Seine.

Cette manifestation ne pouvait avoir de meilleure préface que la lecture de toutes ces lettres, de tous ces témoignages de sympathie. Je suis très honoré de présider cette fête de la reconnaissance, de l'amitié, de l'art dentaire.

Je vous remercie de me compter parmi vos amis et de me permettre de vous dire une fois de plus l'intérêt que je porte à votre institution et la sympathie que j'éprouve pour celui qui la dirige, ainsi que de vous exprimer la joie que je ressens à voir le gouvernement de la République récompenser un citoyen qui a tant contribué au bien public. Des éloges plus compétents que le mien, des voix plus autorisées que la mienne, vous diront tout ce que l'honorable M. Godon a fait pour votre profession, pour l'enseignement, pour l'assistance. Ce n'est pas seulement la fête de M. Godon que nous célébrons ce soir, c'est celle d'un groupement, d'une corporation tout entière, trop longtemps méconnue, et qui a, grâce à des hommes tels que M. Godon, conquis droit de cité dans la grande famille médicale. Je laisse à l'un de nos doyens respectés, M. Lecaudey, l'honneur de remettre au nouveau chevalier le précieux témoignage de vos sympathies et je vous invite à lever vos verres à M. Godon, à l'Ecole dentaire de Paris, aux dentistes de France. *(Applaudissements.)*



Allocution de M. le Dr Emmanuel Lecaudey, Président-directeur honoraire de l'Ecole Dentaire de Paris, Président d'honneur du Comité d'organisation.

Mon cher Godon,

Nos confrères, réunis ce soir pour vous fêter, m'ont chargé, comme leur doyen, de vous offrir cette croix, en souvenir de la joie que nous a causée votre nomination.

Je suis heureux de vous la remettre. Nul plus que vous, n'aura aimé notre art et contribué à son développement. Vous avez montré ce que peut une *énergie* mise au service d'une *idée*. Que cette croix vous témoigne notre *admiration pour l'une et pour l'autre*, et qu'elle vous rappelle notre vive et constante amitié.

Une vive émotion gagne tous les assistants, qui écoutent debout cette allocution et au moment où le vénéré doyen de l'École Dentaire de Paris fixe à la boutonnière de Ch. Godon la croix de la Légion d'honneur que ses confrères lui offrent, un tonnerre d'applaudissements éclate de toute part.

M. Godon a peine à prononcer un merci ému, plus éloquent cent fois que le beau discours qu'il prononcera tout à l'heure.



M. G. Viau, professeur à l'École dentaire de Paris, Vice-Président du Conseil de Direction, prononce au nom du Comité d'organisation l'allocution suivante :

Messieurs et chers Confrères,

Au nom du Comité d'organisation de cette fête de famille, je vous remercie d'avoir répondu à notre appel, et d'être venus en si grand nombre apporter à notre ami Godon, un témoignage d'estime et de sympathie, à l'occasion de sa promotion dans l'ordre de la Légion d'honneur.

Cet empressement n'est-il pas tout naturel ? N'est-il pas juste de fêter aujourd'hui celui qui a le plus contribué au relèvement de notre profession en France? Si, en effet. nous passons en revue tous les faits professionnels importants qui se sont succédé depuis vingt ans dans notre pays, nous trouvons toujours Charles Godon combattant au premier rang pour la défense de nos intérêts moraux et matériels... Mais nous connaissons tous son mérite, son désintéressement et son amour pour la profession; je n'ai donc pas besoin d'énumérer les services nombreux qu'il a rendus.

Cependant, mon cher Godon, on ne sait pas encore à quel point tu t'es dévoué à cette noble tâche.

Je suis ici ton plus ancien camarade — notre amitié date de plus de trente ans, elle est née sur les bancs du collège — comme tel, j'ai reçu souvent tes confidences. Je me souviens que bien avant l'époque de nos premiers groupements, tu avais déjà la conception très nette de ce qu'il y avait à faire dans notre pays pour y créer et y

organiser méthodiquement l'enseignement professionnel qui y faisait défaut. Il n'y a pas encore bien longtemps, je retrouvais et relisais des lettres que tu m'écrivais d'Angleterre en 1878, lettres dans lesquelles tu me faisais part de tes impressions sur le fonctionnement d'associations professionnelles déjà prospères, et de ta visite à l'École dentaire de Leicester-Square à Londres. En revenant en France, tu avais déjà un projet tout échafaudé, et tu me développais tes idées grandioses et bien nouvelles alors de groupements, d'associations, de souscription pour la fondation d'une École dentaire française; car, chose presque incroyable en effet, il n'existait chez nous absolument rien à cette époque, et l'on peut affirmer que les 15 ou 20 praticiens les plus réputés à Paris ne se connaissaient pour ainsi dire pas.

Quel souvenir vivant pour moi, encore aujourd'hui lorsque je me rappelle nos causeries interminables et si passionnantes! Te souviens-tu que, nous attardant parfois la nuit, il nous arriva de nous laisser surprendre par le matin sans avoir jamais épuisé notre sujet? Tu m'apparaissais déjà comme le réformateur si nécessaire d'une profession où tout était à faire en matière d'enseignement.

Quel enthousiasme que le tien, enthousiasme qui ne s'est jamais éteint! Quels rêves nous faisions alors qui paraissaient irréalisables! Et cependant, avec l'aide de quelques hommes de bonne volonté, dévoués, entraînés par ton énergie, ton activité et ta persuasion, la réalité a remplacé les rêves, elle a dépassé nos espérances.

On s'en rend compte lorsqu'on pénètre dans cette école qui est si bien ton œuvre et qui peut soutenir avantageusement aujourd'hui la comparaison avec les établissements similaires les plus renommés. (*Applaudissements*).

Ce voyage à Londres fut, sous ce rapport, la plus utile et la plus profitable de toutes les missions... peut-être parce que cette mission n'était ni subventionnée ni même officielle. Tu peux être heureux d'un tel résultat et tes amis sont fiers de toi.

C'est pour toutes ces raisons que, dans un élan spontané, nous avons sollicité pour toi, notre chef de groupe incontesté, la croix dont notre cher doyen M. Lecaudey, vient de te remettre les insignes. Lorsque la pétition que nous adressions au Gouvernement, au nom de nos Sociétés, a été rédigée, nous avons voulu la faire apostiller par nos Présidents d'honneur; c'est pour nous un agréable devoir de dire avec quel empressement tous les hommes éminents, qui suivent depuis tant d'années nos efforts ont bien voulu appuyer chaleureusement notre requête auprès des pouvoirs publics.

A vous, Monsieur le sénateur Strauss, qui nous faites l'honneur de nous présider ce soir, à vous Monsieur le député Chautemps qui vous intéressez si vivement à notre École, merci. (*Applaudissements.*)

Je regrette de ne pouvoir adresser de vive voix nos remerciements à M. le député Mesureur, qui depuis de longues années nous prodigue son appui si précieux.

Le même accueil empressé et sympathique nous a été réservé par M. le député Brisson; par M. le professeur Brouardel, doyen de la Faculté de Médecine; par

M. Beurdeley, maire du VIIIe arrondissement; par M. le professeur Pinard; par M. le docteur Hérard, membre de l'Académie de Médecine ; M. Evellin, inspecteur de l'Académie de Paris; M. le docteur Hirtz, médecin des hôpitaux ; M. le docteur Obissier, médecin en chef du Ministère des Travaux Publics; M. Olivier Sainsère, Conseiller d'État; M. Berger député de la Seine; M. Huguet, ingénieur en chef des Chemins de fer de l'Etat. Nous les prions d'agréer l'expression de notre inaltérable gratitude pour la sollicitude qu'ils nous ont toujours prodiguée et pour avoir bien voulu s'associer à nous afin d'en glorifier le plus digne.

Mes chers confrères, mes amis, levons notre verre en l'honneur de Charles Godon dont le caractère élevé, généreux et désintéressé est l'objet de notre vive et affectueuse admiration! (*Applaudissements répétés*).



Discours de M. Martinier, Directeur adjoint de l'École dentaire de Paris.

C'est avec le plus grand plaisir, mon cher Directeur, que je prends la parole dans cette réunion si nombreuse, mais dépourvue de toute solennité, parce qu'elle n'est composée que de vos confrères, de vos amis, de vos admirateurs et de tous ceux qui s'intéressent à votre œuvre, pour vous adresser, au nom de l'Ecole dentaire de Paris, un tribut de félicitations bien méritées. Et, chose singulière, tandis que chaque fois que les diverses fonctions que je remplis dans nos différentes sociétés professionelles m'imposent de parler devant nos confrères, je ne le fais point sans hésitation, sans regret et sans pitié pour eux, obligés qu'ils sont d'entendre un orateur aussi dépourvu d'éloquence, aujourd'hui, tout au contraire, c'est avec une vive satisfaction que j'ai accepté la mission d'être leur porte-paroles. Ce n'est point que j'aie fait des progrès dans l'art oratoire, ni que la tâche qui m'incombe soit dépourvue de difficultés; non, c'est uniquement parce que lorsqu'il s'agit d'exprimer des sentiments que tous partagent, il importe peu que ce soit avec le talent d'un Cicéron ou d'un Démosthène, pourvu que ces sentiments soient sincères, pourvu qu'ils viennent vraiment du cœur.

Si j'éprouve tant de joie, mon cher Directeur, à être l'interprète de ceux qui vous entourent ce soir, ainsi que de bien d'autres encore qui n'ont pu se joindre à nous, mais qui sont avec nous par la pensée, s'il m'est si doux aujourd'hui de représenter cette École que vous avez fondée, et de vous parler en son nom, c'est que je tiens à vous assurer de l'admiration sans bornes que nous professons pour l'œuvre véritablement gigantesque que vous avez créée, pour les prodiges véritablement miraculeux que vous avez accomplis, pour les résultats véritablement surprenants que vous avez obtenus.

Il vous souvient sûrement de certaine soirée du 10 avril 1879, — il y a déjà plus de vingt ans ! — où, réuni dans une salle d'un café de la rue Drouot avec une vingtaine de vos jeunes confrères, presque tous simples opérateurs ou simples mécaniciens, vous jetâtes les bases de la première société professionnelle fondée en France : le *Cercle des dentistes*. (*Applaudissements*.) Votre but était louable : vous vouliez assurer l'union et le progrès de la corporation ; aussi les adhésions vous vinrent-elles, bien lentement, bien timidement, parce que l'idée était nouvelle, parce qu'en matière d'association notre pays est un peu rebelle et que la nouveauté ne l'attire point, ne l'attire pas assez même. Le premier pas était fait et le noyau que vous aviez groupé autour de vous allait vous aider à réaliser un projet que vous mûrissiez depuis longtemps, que vous caressiez avec amour : celui de doter la France d'un enseignement dentaire analogue à ceux qui existaient déjà en Angleterre et surtout en Amérique.

Il ne m'appartient point de retracer ici les obstacles que vous eûtes à vaincre, les difficultés de tout genre dont votre entreprise était hérissée : les moyens matériels vous faisaient défaut, vous aviez à secouer l'indifférence des uns, à réveiller l'apathie des autres, annihiler l'hostilité de ceux-ci, obtenir la neutralité de ceux-là. Mais rien de tout cela n'était de nature à vous rebuter, car vous connaisssiez admirablement le proverbe : « un travail opiniâtre vient à bout de tout ».

Vous vous mîtes à l'œuvre, et dès 1880 Paris possédait le premier centre d'enseignement professionnel fondé en France : l'Ecole dentaire de Paris.

Ce qu'était cette Ecole alors, seuls les plus anciens d'entre nous s'en souviennent, et je ne suis pas de ceux-là. Cependant je sais par ouï-dire qu'elle était des plus rudimentaires, des plus simples, des plus modestes, et qu'il y a bien loin du petit appartement sur cour qu'elle occupait rue Richer à la construction grandiose qui l'abrite actuellement.

Mais l'entreprise était née viable, la bonne graine avait germé, elle était devenue arbuste et elle portait déjà ses fruits. Le succès couronna la tentative ; il nous vint des élèves et des malades, puis beaucoup d'élèves et beaucoup de malades, tellement même que l'Ecole, en grandissant, se trouva mal à l'aise dans son berceau et qu'il fallut l'installer dans un local plus grand et plus approprié, qu'on trouva rue Rochechouart.

Toutefois, ce ne devait être qu'une étape, car la marche en avant de l'institution continuait sans arrêt. Malgré de nouveaux agrandissements auquels il fallut procéder bientôt, l'Ecole ne tarda pas à être trop à l'étroit, parce que les besoins augmentaient sans cesse et que l'affluence était de plus en plus grande : malades, élèves, professeurs et employés n'y avaient plus suffisamment de place. C'est alors que fut conçu et exécuté le projet de louer un terrain et une maison et d'édifier un bâtiment où l'Ecole serait chez elle. L'Ecole fut transférée rue de la Tour-d'Auvergne.

Mais comme s'il était écrit qu'elle ne doit jamais se reposer pour jouir en paix des efforts passés et du travail présent, voilà que déjà ses locaux sont trop exigus et

qu'en ce moment même on exécute encore de nouveaux travaux d'agrandissements!

Ai-je besoin de vous dire, mon cher Directeur, que ce développement ininterrompu, que ce mouvement ascensionnel sont dus presque tout entiers à votre impulsion vigoureuse? (*Applaudissements.*)

En voyant votre activité qui ne s'est jamais démentie un instant, votre ardeur infatigable, votre amour du travail, la fécondité de votre esprit et la vivacité de votre intelligence, vos confrères ont vite compris le rôle prépondérant que vous étiez appelé à jouer parmi eux et vous ont mis à leur tête, aussi bien pour assurer le succès de leurs légitimes revendications que pour relever leur niveau moral professionnel, pour diriger l'enseignement de leur art et pour organiser ces vastes réunions scientifiques où se discutent d'intéressantes questions de théorie et de pratique dentaire.

Et dans ces multiples fonctions que vous remplissez avec autant d'habileté que de compétence, je ne sais ce qu'il faut admirer le plus de votre labeur incessant, de vos conceptions hardies, de votre désintéressement, de votre dévouement qui touche au sacrifice, de votre modestie qu'on ne saurait méconnaître, ou de votre tact parfait, de votre urbanité exquise, de l'aménité qui règne dans tous vos rapports avec vos confrères, avec vos élèves et dans le moindre de vos actes, ou enfin de cet esprit persuasif que vous possédez à un si haut degré, et de cette attraction irrésistible que vous exercez sur tous ceux qui vous approchent.

Cette collaboration qu'on vous donne si volontiers toutes les fois qu'il s'agit de réaliser un de vos projets, une de vos réformes, une de vos idées heureuses, vous avez un art tout particulier de la conquérir, de la captiver, de la conserver et de la faire contribuer au bien commun. Et lorsque les défaillances se produisent, lorsque des découragements se manifestent, lorsque la fatigue survient, grâce à la puissance magique dont vous êtes doué et qui vous est propre, vous trouvez le moyen, par vos encouragements et par votre exemple, de redonner des forces à ceux qui en manquent, de ranimer les faibles et les hésitants et de leur infuser en quelque sorte quelques étincelles de ce feu sacré qui brûle en vous et qui vous rend capable de si grandes choses. (*Applaudissements*).

Ce qui nous étonne tous chez vous, et moi plus spécialement, puisque j'ai le privilège d'être plus souvent à vos côtés et de vous voir plus fréquemment à l'œuvre, c'est votre puissance de travail, c'est votre facilité d'assimilation, c'est la diversité de vos facultés.

Qui ne se rappelle l'activité que vous déployâtes pour obtenir, lors de la réglementation de notre profession, des dispositions ménageant les droits acquis? Qui ne se souvient de votre énergie pour faire concéder à l'Ecole le bénéfice de la reconnaissance d'utilité publique; de votre intercession auprès des pouvoirs publics pour assurer la validité aux inscriptions qu'elle délivre; de vos démarches auprès des personnalités éminentes dans la science, la politique et l'administration pour lui constituer une sorte

de comité de patronage; de vos sollicitations auprès des ministres, du Conseil Général de la Seine et du Conseil Municipal de Paris pour obtenir des subventions, des bourses et des prix; de votre participation active à la création des congrès dentaires nationaux et internationaux; de vos missions à l'étranger, que sais-je encore?

Il ne vous suffit point de présider aux délibérations de notre Société et de diriger effectivement l'Ecole et le Dispensaire, vous secondez en province la formation de sociétés professionnelles similaires et la création d'établissements analogues au nôtre, vous jouez un rôle actif dans nos congrès, où votre voix rallie les incertains et les entraîne à votre suite, vous apportez des contributions importantes et intéressantes à notre Société d'Odontologie, vous coopérez à l'œuvre de défense professionnelle entreprise par notre Association générale. Puis, quand vient le moment des transformations et des grands travaux, vous vous improvisez architecte, vous tracez vous-même des plans, si bien que les spécialistes auxquels nous confions le soin de les exécuter n'ont plus qu'à écouter votre voix autorisée et ne peuvent vous cacher leur étonnement de la justesse de vos vues et vous refuser leur approbation.

Ce n'est point assez que vous donniez un enseignement clinique apprécié, vous trouvez encore le temps, en prélevant sur vos nuits, de composer plusieurs ouvrages si utiles à nos étudiants et de diriger la publication de manuels qui leur rendent les plus grands services.

On pourrait croire qu'avec cette tâche si lourde votre activité est satisfaite ; il n'en est rien : votre ardeur au travail est telle qu'il vous reste encore la possibilité de prendre en mains la direction de notre organe, *L'Odontologie*, qui sous votre impulsion a reçu un essor qu'il n'avait jamais connu auparavant.

Une œuvre aussi vaste, aussi multiple, aussi féconde en bons résultats, une œuvre aussi méritoire était bien digne d'une récompense. C'est ce que nous avons pensé, mon cher Directeur, nous vos collaborateurs, nous vos seconds, nous qui savons si bien que vous n'épargnez ni votre temps ni votre bourse pour le triomphe d'une idée juste et la réussite de l'œuvre qui en est l'expression. (*Applaudissements.*)

Nous avons estimé qu'un homme qui se prodigue ainsi que vous le faites depuis 20 ans, qui se sacrifie pour le bien public et — laissez moi vous le dire aussi, mon cher Directeur — qui ne ménage pas assez sa personne et qui abuse trop de ses forces, nous avons estimé, dis-je que cet homme devait être signalé comme un de ceux auxquels s'accordent des distinctions que leur ont values leurs services, leurs talents, leurs découvertes ou leurs inventions; nous avons pensé que ce ne serait pas assez que votre nom fût gravé en caractères ineffaçables dans le livre d'or de notre profession et fût conservé dans ses annales : nous voulions pour vous un signe plus tangible de notre reconnaissance et nous avons demandé au Gouvernement de vous comprendre dans cette cohorte d'élite où n'entrent que ceux qui ont bien mérité de la patrie. Nous avons eu la satisfaction de voir votre action et votre mérite justement appréciés en haut lieu

et de voir accueillir notre requête : l'ordre national de la Légion d'honneur vous a été conféré et vous comptez maintenant parmi les très rares membres de notre corporation qui ont reçu le ruban rouge.

Est-il besoin de vous dire que cette distinction a été accueillie dans nos rangs avec la joie la plus profonde et avec une approbation unanime ? Les innombrables félicitations que vous avez reçues montrent suffisamment le sentiment à cet égard de tous ceux qui vous connaissent et vous apprécient. Dans la presse professionnelle française et étrangère il n'y a eu qu'une seule voix pour louer hautement la mesure gracieuse dont vous avez été l'objet et exalter vos titres à cette décoration. Et la présence ce soir autour de vous de si nombreux confrères, amis et admirateurs de votre œuvre et de celui qui l'a entreprise et menée à bonne fin n'est-elle pas un gage que mes paroles sont l'expression exacte de la vérité ?

Et si nous autres, vos confrères, nous sommes si parfaitement heureux de cette croix, c'est que nous la considérons comme accordée à notre profession tout entière, c'est que nous jugeons que le gouvernement a tenu à la récompenser de ses efforts et qu'il a pour cela choisi le plus digne. L'honneur qui vous a été fait, mon cher Directeur, rejaillit sur toute la profession et en particulier sur votre chère Ecole, objet de toute votre sollicitude, et nous en prenons chacun notre part. (*Très bien, très bien.*)

Cette récompense est venue a son heure : vous êtes dans toute la force de l'âge, dans toute la plénitude de vos moyens, dans la possession de toutes vos facultés et vous pouvez encore fournir une très longue carrière, consacrée comme les vingt ans qui viennent de s'écouler, au bien et au progrès de la profession, à des œuvres utiles, à la philanthropie que vous aimez tant, à la condition cependant que vous ayez un peu plus d'égards pour vous-même et que vous ne vous surmeniez pas ainsi.

Puisse la distinction qui vous a été conférée et que nous fêtons ce soir être pour vous un encouragement — je ne dirai pas un stimulant ; je vous connais trop pour savoir que vous n'en avez pas besoin — à rester encore sur la brèche comme un brave et un vaillant que vous êtes et à lutter le bon combat au grand profit de la génération présente et des générations futures. *(Applaudissements prolongés.)*



Toast de M. J. d'Argent, Président de l'*Association Générale des Dentistes de France.*

Mon Cher Godon,

Je remplis une bien douce mission, en vous présentant, au nom de l'*Association Générale des Dentistes de France*, de la Rédaction et de l'Administration de

L'Odontologie, les plus sincères et les plus vives félicitations, à l'occasion de la haute distinction qui vous a été conférée par le Gouvernement.

Mais, mon Cher Collègue et Ami, si ma tâche est des plus agréable, à cause de la sympathie et de l'admiration que vous m'inspirez, elle est aussi des plus aisée, car vos titres à cette brillante faveur sont tellement nombreux, divers et importants, soit qu'on vous considère comme praticien, comme professeur ou comme administrateur, soit qu'on envisage les éminents services que vous avez rendus à vos confrères, à la corporation, à l'Art dentaire et, on pourrait ajouter, à la France, que je trouve toute naturelle la récompense qui vous a été accordée.

Messieurs,

Mes Chers Confrères,

Jamais une joie et un assentiment plus sincères, plus spontanés et plus unanimes n'ont accueilli une semblable nomination, qui prend l'importance d'un véritable événement pour le monde dentaire français, parce que Charles Godon incarne au plus haut degré les idées et les intérêts des dentistes et de l'Art dentaire Français.

Il suffit, pour s'en convaincre, de jeter un simple regard sur la carrière déjà si longue et si bien remplie du Fondateur de l'Association Générale des Dentistes de France ; mais ce serait rééditer ce que nous avons tous dans la mémoire et le cœur. Au surplus, mon collègue et ami, M. Martinier, ne vient-il pas de signaler et de commenter les services rendus par Charles Godon à l'enseignement professionnel, et à l'école dentaire de Paris en particulier ?

Comme Président de l'Association je me bornerai à insister sur une question qui touche aux intérêts les plus directs de l'Art dentaire Français, et qui a toujours trouvé dans Charles Godon le plus ardent défenseur.

Il s'agit, Messieurs, de l'enseignement dentaire, à propos duquel Godon a toujours soutenu cette thèse : Le dentiste doit être un praticien éclairé, instruit par ses pairs, dans l'école professionnelle libre.

Ne croyez pas, mes chers confrères, que je veuille refaire l'apologie de l'enseignement corporatif, telle n'est pas mon intention, et ce serait superflu, du reste, dans une réunion dont les membres ont pu en apprécier les avantages et lui sont entièrement acquis.

Je dirai simplement qu'on peut être rassuré sur l'avenir de notre enseignement, qui se trouve, grâce à l'éloquente plaidoirie présentée par Charles Godon au Congrès de Lyon en 1898, au vœu exprimé par les dentistes à ce même Congrès et à la clairvoyance des Pouvoirs Publics, pour longtemps encore en sécurité, malgré les attaques reproduites de temps à autre par quelques rares adversaires, qui rêvent de nous doter

d'études médicales aussi complètes que superflues, et dont l'attitude ne s'explique que par leur ignorance de ce qui a été fait et des résultats obtenus.

L'opposition faite par ce petit groupe n'est appuyée que sur des arguments spécieux qui ne trompent personne, restent sans écho dans la profession et viennent s'émousser contre l'œuvre puissante édifiée par Godon.

C'est que l'Art dentaire, Messieurs, se nourrit et prospère de toute autre chose que de beaux discours, et, s'il se rattache à la médecine par certains côtés et exige des connaissances théoriques assez développées, il nous prouve, par contre, et chaque jour davantage, que c'est principalement grâce à l'habileté manuelle que ses progrès se manifestent et que le praticien recueille ses meilleurs succès.

Voilà pourquoi notre enseignement doit être dirigé de manière à former des techniciens habiles plutôt que des savants, — surtout si cette dernière qualité n'est obtenue qu'au détriment de la première, — et ne peut pas s'écarter, d'une manière générale, du domaine qui appartient en propre au chirurgien-dentiste. J'entends parler de la région gingivo-dentaire, revendiquée et consacrée par notre savant confrère lyonnais Julien Tellier.

En voulant étendre notre intervention sur les parties avoisinant cette région, nous commettrions cette erreur de diffuser nos connaissances au détriment de la spécialité, et les résultats de la pratique ne viendraient même pas justifier cette prétention, car ils prouvent que les malades ne réclament généralement à ceux qui s'intitulent : « médecins des maladies de la bouche et des dents » *que les seuls soins se rapportant à l'appareil dentaire.*

Les mêmes spécialistes, par un excès contraire, semblent vouloir écarter la prothèse de leur pratique personnelle et la reléguer aux mains d'artisans modestes, qui seraient, en quelque sorte, les orthopédistes de l'Art dentaire.

Comme si on pouvait séparer la prothèse de la pratique du dentiste!

Mais, Messieurs, et c'est ici que je voulais aboutir, le dentiste en réalité ne fait que de la prothèse ! Et c'est encore Godon qui nous le rappelait il y a quelques jours!

Lorsque le dentiste aurifie, plombe, restaure une dent d'une manière quelconque, nous disait-il, il fait de la prothèse ! Il fait de la prothèse à partir du moment où il fixe un corps étranger dans la cavité buccale, qu'il soit gros comme une tête d'épingle, ou qu'il ait l'importance d'un appareil de mastication ou de restauration étendue ! Tel est le terrain où nous devons nous maintenir.

C'est ainsi que Godon complète son œuvre sans cesse, s'en pénètre tous les jours davantage, est en permanence sur la brèche ! Et je n'aurais pas effleuré ce sujet, dans cette réunion, s'il ne jetait encore un nouvel éclat sur la gloire du rénovateur de l'Art dentaire Français.

Je borne là mes réflexions, Messieurs, car il n'est personne, dans cette Assemblée, qui ne connaisse et complète ma pensée, et ne soit pénétré autant que moi, des senti-

ments d'affection et de dévouement que s'est acquis celui qui est l'objet de la sympathique démonstration de ce soir, Charles Godon.

A Charles Godon ! (*Applaudissements répétés.*)



Allocution de M. Ronnet, Président du Syndicat des chirurgiens-dentistes de France.

Messieurs,
Mes chers confrères,

A un double titre je viens prendre la parole : après les éloquents discours qui viennent d'être prononcés en faveur de mon ami Godon, il semblerait qu'il ne reste plus rien à ajouter.

Et pourtant, je tiens à dire combien le Syndicat que je représente a été touché par la haute récompense qu'un de ses membres a si bien mérité, aussi, d'une facon unanime tout le bureau du Syndicat a ratifié vis à vis de notre sympathique confrère les félicitations que j'ai eu l'honneur et le plaisir de lui adresser. Inutile de vous rappeler que si des occupations très multiples ont empêché Godon d'être à la tête de notre Syndicat, sa fondation est en partie son œuvre.

Je tiens surtout à l'affirmer par ce que notre Société ne renferme pas seulement des éléments des diverses écoles, mais, parce qu'elle représente aussi tous les dentistes qui ont tenu à honneur, d'obtenir le diplôme de l'État sans distinction de groupe ou d'école.

Je n'ai pas à vous apprendre combien notre confrère est apprécié de tous les dentistes qui ont le souci de la grandeur de notre profession. Et c'est donc en leur nom, et comme je vous le disais tout à l'heure sans distinction d'école, que je viens rendre hommage à notre éminent confrère, et lui adresser bien sincèrement l'expression de nos compliments très vifs et très amicaux.

A un autre point de vue, celui-ci plus intime, et qui me rappelle des temps déjà lointains, permettez-moi quelques mots : Ces temps me font souvenir, hélas ! qu'un de nous manque à l'appel, et qu'un effroyable malheur nous prive de l'entendre ici prendre la parole pour honorer comme il convient notre cher ami.

Pardonnez-moi, Messieurs, d'évoquer un deuil en ce jour où tout est à la joie; mais, c'est à mon avis faire acte de bonne confraternité que de citer ce nom du confrère disparu qui fut jadis aux côtés de Godon que nous entourons aujourd'hui et

qui l'aida à marcher dans la voie du progrès. J'ai nommé Dubois dont chacun respecte la mémoire. (*Applaudissements.*)

Dubois qui comme moi depuis 20 ans nourrissait pour Godon une amitié qui ne s'est jamais démentie, Dubois, qui se serait réjoui comme moi de la décoration attribuée à Godon, et plus, j'en suis sûr, que si lui-même l'avait obtenue.

Et c'est au titre de représentant de notre amical trio et de tous les amis de cette époque que je lève mon verre en souvenir du vieux temps, et que j'adresse à Godon l'expression de ma sympathie profonde en face de son bonheur et que je proclame très haut que la distinction si méritée qui lui échoit, rejaillit sur notre profession tout entière. (*Applaudissements prolongés.*)



Discours de M. le Dr Queudot

Monsieur le Président,
Messieurs,
Mon cher Godon.

Les Sociétés dentaires parisiennes qui concourent au succès de cette fête forment deux groupes, l'un de la rive droite, l'autre de la rive gauche.

Dans le premier tu as élu domicile, tu es comme en famille, dans ta petite patrie; tu y comptes des partisans, des amis, des admirateurs qui sont justement fiers de la distinction que nous fêtons ce soir, et qui ont de bonnes raisons de t'en congratuler.

Pour le second, le nôtre, tu n'est pas un étranger. Nous avons entretenu des relations fréquentes, soit sur le terrain de la lutte pédagogique, soit sur le champ neutre des Congrès. Dire que tous les membres de ce groupe nourrissent à ton égard des sentiments de tendresse!... je n'oserais ; je te conseille même d'en inscrire quelques-uns sur la liste de tes adversaires...

Eh bien ! il n'en est pas un, pas un de ceux-là même, qui portent encore les traces de tes coups, qui hésite à se joindre à tes amis, à se mêler à tes fidèles compagnons d'armes, pas un qui ne se plaise à venir, ce soir, jusque dans ton camp, t'apporter le tribut de ses félicitations.

C'est que tu es un de ces lutteurs qui laissent au cœur de ceux, qui les approchent, une impression profonde d'estime.

Est-ce parce que tu es un talent professionnel ? — C'est peu probable. — Un savant ? — Pas encore.... — Un bon garçon ? — Ah ça, non... — Un organisateur modèle ? — Peut-être. Mais c'est surtout parce que tu es un caractère, et que dans ces

temps de veulerie et même dans tous les temps et dans tous les lieux les hommes de caractère exercent sur leurs contemporains un charme et une attraction irrésistible.

Esprit ouvert, tu l'es au premier chef, ta pensée, une fois lancée, ne connaît pas de frein — préjugés, superstitions, religion même ne l'arrêtent point. — Elle marche à toute allure, contournant adroitement la question posée, l'envisageant hardiment sur toutes ses faces, promptes à résoudre le problème, plus prompte encore à prendre une décision.

Voilà pour le méditatif — quant à l'exécutif, c'est bien autre chose.

Sitôt ton plan arrêté, tu mets à l'exécuter une activité, une volonté, une ténacité, une opiniâtreté de voyant... On dirait que devant toi des rayons Rœtgen traversent l'opacité des choses et ne te laissent voir que le but à atteindre... tu y cours sans souci du danger. Il arrive parfois que l'obstacle te surprend, t'arrête même en t'arrachant quelques lambeaux d'épiderme, mais le plus souvent tu passes au travers ou par dessus.

Et nous qui te suivons de loin, nous nous apercevons en te rejoignant, qu'après l'effort final rien dans ton habitude extérieure n'a changé, et que l'obstacle vaincu, loin d'avoir épuisé ta vitalité, n'a fait qu'accroître encore ton ardeur pour de nouveaux combats.

L'inconnu ne t'effraye pas, il t'attire. Tu cherches à pénétrer jusqu'au fond des choses, avec une audace innée que l'insuccès n'émousse jamais, que le succès aiguise toujours. Le doute n'a pas prise sur toi, tu as la foi, la foi sincère qui agit. Tu la sais communiquer à ceux qui t'entourent et c'est ainsi que tu en fais des collaborateurs, convaincus et dévoués.

Ces précieuses qualités du caractère, ces dons naturels de l'esprit, cette rude endurance au travail, tu as su les mettre au service de la plus belle comme de la plus noble des causes, celle de l'intérêt général.

Écoles, Sociétés, Syndicats, Congrès en sont le témoignage éclatant. Et tu restes sur la brèche, plus ardent que jamais, pour nous conduire en 1900 à de plus brillants succès.

Aussi, est-ce avec un véritable plaisir, avec une satisfaction sans mélange, que je lève mon verre pour boire à cette distinction, qui n'est que la juste récompense de ton mérite, et dont l'éclat rejaillit incontestablement sur toute notre corporation.

Dr QUEUDOT.

(Ce discours est accueilli par une triple salve d'applaudissements.)

Discours de M. le Dr Sauvez, au nom de la Commission du Congrès Dentaire de 1900.

Monsieur le Président,

Cher Monsieur Godon,

Je suis très heureux d'avoir été désigné par les aimables organisateurs de ce banquet, pour vous adresser quelques mots de félicitation au nom de la Commission d'organisation du Congrès dentaire International de 1900.

Quelle mission plus agréable que d'être, en cette circonstance, leur interprête pour vous dire quelle joie intense et profonde nous avons tous ressentie en apprenant la distinction dont vous avez été l'objet!

Nous en avons été heureux pour vous, d'abord, parce que c'est une juste récompense de vos longs efforts, de vos mérites personnels, de vos aptitudes, de tout le travail que vous avez fourni pour notre profession. Nous en avons été heureux aussi pour Mme Godon, pour vos enfants, pour toute votre famille, car cet honneur était une com pensation qui leur était bien due, puisque votre travail incessant vous enlève si souvent à l'affection des vôtres.

Cette distinction jette un lustre sur la Commission du Congrès tout entière. En même temps qu'elle est un hommage rendu à vous-même, c'est un exemple pour ceux qui veulent travailler, pour ceux qui veulent suivre le chemin que vous avez tracé, et consacrer, comme vous l'avez fait, une partie de leur existence, à élever le niveau de ceux qui exercent notre profession et à grouper autour d'un but noble, et désintéressé toutes les bonnes volontés.

Cette distinction vient aussi confirmer nos suffrages; elle vient, en quelque sorte, officialiser notre vote qui vous a désigné comme Président de notre Commission d'organisation.

Il nous a semblé que le gouvernement, en vous nommant chevalier de la Légion d'honneur, voulait nous dire par là: « Vous avez bien choisi; vous aviez à désigner parmi vos confrères l'homme qui vous semblait le plus digne, le plus apte à mener à bien une œuvre d'une telle envergure. Vous avez choisi M. Godon et nous vous en félicitons. Ce qui vous le prouve, c'est que, parmi les membres de votre profsssion, c'est lui que nous choisissons aujourd'hui pour placer sur sa poitrine les insignes de l'honneur. Et, puisque j'ai la parole, laissez-moi vous dire en deux mots pourquoi nous vous avons nommé notre Président.

En vous disant quelques raisons, je vous dirai en même temps pourquoi nous avons été heureux de l'honneur qui vous est échu. Lorsque nous avons eu à désigner un Président, nous avons immédiatement cherché quels étaient les hommes qui s'étaient

fait le plus remarquer dans les Congrès antérieurs. Nous avons vu alors que nous vous rencontrions partout dans l'histoire des Congrès dentaires.

Au 1er Congrès dentaire international, en 1889, vous étiez secrétaire, et tout le monde sait quelle activité vous avez déployée.

Au 2e Congrès international, en 1893, à Chicago, nous vous retrouvons encore, envoyé alors en mission ministérielle, et envoyé aussi par vos amis de France pour aller représenter là-bas les dentistes français.

Nous nous souvenons tous du remarquable rapport que vous avez fait à ce sujet sur votre mission en Amérique, avec votre ami et le nôtre à tous, M. Ronnet. Puis, s'ouvre alors l'ère des Congrès nationaux, dont le premier fut celui de Paris, en 1895. Là nous vous voyons, combattant, car vous êtes surtout un lutteur, côte à côte avec votre compagnon de luttes et d'idées, votre pauvre ami Dubois, qui avait créé ces Congrès. En 1896, Congrès national de Nancy. En 1897, Congrès national de Paris. Vous n'en manquez pas un, et dans tous, votre compétence, votre érudition, surtout au sujet des questions d'enseignement, font de vous un orateur écouté et dont l'avis fait autorité.

Et, pour finir, l'année dernière, le Congrès national de Lyon.

Je me souviens encore avec bonheur des quatre journées si intéressantes de notre voyage en commun, pendant lesquelles j'ai été heureux d'être votre secrétaire chauffeur.

Vous me teniez de longs propos sur l'École et l'Enseignement, le passé et l'avenir de notre profession et vous me catéchisiez avec une foi et une ardeur d'apôtre, pendant que se déroulaient lentement, devant mon auto poussive, les longs rubans de route, les côtes et les vallées, au bout desquelles nous avons enfin trouvé Lyon. Et nous avons encore tous présents à l'esprit la séance mouvementée, presque orageuse, dans laquelle vous avez soutenu si brillamment, avec l'éloquence que donne seule une conviction profonde, vos idées et vos théories sur la liberté de l'enseignement. Ce passé, ces antécédents, vous formaient un casier de congressiste bien rempli et vous désignaient d'avance comme l'un des plus qualifiés pour l'organisation du Congrès futur.

Les autres raisons, elles sont trop nombreuses, et je tiens à être bref, laissant à d'autres le soin de dire quel homme vous êtes, comme ami, quand vous voulez bien vous livrer un peu, ce qui est rare, quel homme vous êtes comme organisateur et comme administrateur.

Je résumerai tout en vous disant le langage que nous nous sommes tenus au moment du vote.

Nous nous sommes dit : « Il faut un homme actif, instruit, qui ait de l'autorité, de la décision, de l'expérience et un passé. M. Godon remplit toutes ces conditions ».

Car vous êtes, comme cela, quelques-uns, de par le monde, *Harlan* en Amérique, *Cunningham* en Angleterre, *Ottofy* au Japon, sans l'appui desquels un Congrès ne peut marcher brillamment.

Tous les trois sont, comme vous, universellement appréciés par les confrères de leur pays et par les autres; ils entrainent avec eux, comme un général qui dirige une armée, l'armée professionnelle.

Je puis vous dire, en passant, par les lettres que j'ai reçues, combien ils ont été heureux de votre distinction.

Et cette unanimité internationale dans l'appréciation d'un même fait, n'est-elle pas, comme nous l'avons vu bien souvent, la preuve absolue de la justesse de l'appréciation

Ce sont d'ailleurs vos amis personnels, et c'était forcé, car, à votre première rencontre, vous deviez vous plaire et sympathiser, puisque tous les quatre, vous avez la même passion, puisque, tous les quatre, vous placez au-dessus de tout, l'intérêt de notre profession.

Et c'est pourquoi, cher monsieur Godon, de même que nous serions contents de savoir qu'un bonheur est échu à Harlan, à Cunningham, à Ottofy, nous sommes heureux aussi de votre décoration, et de boire à votre longue existence, et à votre bonne santé. (*Vifs applaudissements.*)



Allocution de M. Lagarrigue, au nom des amis de M. Ch. Godon.

Messieurs,

Etranger au corps médical, je voudrais apporter ici une note un peu différente de celles que vous venez d'entendre et c'est au nom des amis personnels de M. Godon et plus particulièrement au nom de ses amis du VIIIe arrondissement de Paris que je voudrais vous dire quelle joie a causé sa nomination au grade de Chevalier de la Légion d'Honneur.

En effet, Messieurs, si M. Godon vous donnait le meilleur de son temps, il trouvait encore des loisirs pour s'occuper des affaires publiques. Délégué cantonal du VIIIe arrondissement, il organisait un service dentaire dans nos écoles; il prenait au profit du Bureau de bienfaisance la même initiative. Commissaire scolaire, administrateur de la Bibliothèque populaire depuis plus de quinze ans, partout notre ami Godon faisait apprécier ses brillantes qualités d'intelligence et d'activité. Partout il se créait les sympathies les plus vives. Sa nature primesautière, son esprit d'initiative lui valurent souvent des contradicteurs, mais il n'eut jamais un ennemi.

D'ailleurs pour ceux qui ont la bonne fortune d'être de ses intimes, quel ami est M. Godon! Il en est beaucoup d'entre vous qui le savent. Ce n'est pas seulement le compagnon des bonnes et des mauvaises heures, c'est aussi, ce qui est plus, ce qui est mieux, le conseiller fidèle et clairvoyant qui aux heures difficiles montre le droit chemin que lui indiquent sa conscience et sa raison. (*Applaudissements.*)

Chevalier de la Légion d'Honneur, jamais appellation ne fut mieux justifiée s'appliquant à Godon. Champion du progrès, ami de la justice et de la vérité, vous fûtes aussi, parfois, mon cher ami, le défenseur de la veuve et de l'orphelin. Un gouvernement s'honore qui place sur votre poitrine la marque de la gratitude publique.

Mais ce n'est pas sans prendre sur son temps le plus précieux que l'on peut ainsi se prodiguer, et M. Godon a dû bien des fois sacrifier le charme de ses soirées familiales à la défense des intérêts généraux professionnels ou publics. Aussi notre pensée se reporte-t-elle vers Mme Godon qui ayant été, elle aussi à la peine, doit être à l'honneur. (*Applaudissements.*)

Messieurs, si c'est le Directeur de l'Ecole Dentaire qui a été décoré, laissez-nous croire que cette distinction s'adresse également au bon citoyen, à l'excellent ami qu'est M. Godon.

Je bois à M. à Mme Godon et à leur famille et à la prospérité de votre œuvre commune, l'Ecole Dentaire de Paris! (*Applaudissements répétés.*)



Toast de M. Fayoux, de Niort.

Messieurs et chers Confrères,

Si je me lève, ce n'est pas pour refaire le juste éloge de celui que nous fêtons aujourd'hui et que viennent de faire avec autant d'éloquence que de sincérité, des voix beaucoup plus autorisées que la mienne.

Je tiens simplement à apporter du fond de ma province, en ce banquet confraternel, le tribut de mes félicitations et l'hommage de ma reconnaissance à l'homme distingué qui a créé, au prix de tant d'efforts et de persévérance et qui dirige, avec tant d'habileté et de dévouement l'Ecole dentaire de Paris à laquelle je m'honore d'avoir appartenu et à laquelle je suis redevable des quelques connaissances professionnelles que je puis avoir.

Oui, mon cher directeur, nous avons été particulièrement heureux, nous vos anciens élèves, de la distinction que vient de vous conférer le Gouvernement de la

République et que vous méritiez si bien, depuis longtemps déjà, par les éminents services que vous avez rendus à l'art dentaire et à la science.

Aussi, permettez-moi, au nom de nos confrères de la province qui ne m'ont pas chargé, il est vrai, de porter ce toast, mais qui tous néanmoins s'associeront, j'en suis persuadé, à cet hommage de sympathie et de reconnaissance; permettez-moi de lever mon verre très cordialement, à votre nomination dans l'ordre de la Légion d'honneur.

(Applaudissements.) A. FAYOUX (Niort.)



Toast de M. SCHWARTZ, de Nîmes, Président de l'Association des Dentistes du Sud-Est.

Après tous ces éloquents discours je n'ai plus rien à ajouter. Je viens seulement, au nom de l'Association des dentistes du Sud-Est, vous adresser mes félicitations les plus chaleureuses. Depuis 20 ans j'ai suivi votre action si complexe et j'ai admiré votre dévouement à nos intérêts. Je vous suis reconnaissant de ce que vous avez fait et je vous en remercie, ainsi que M. Lecaudey, qui vous a toujours donné son appui. (*Applaudissements.*)



Allocution de M. BLATTER au nom des étudiants de l'École dentaire de Paris.

MONSIEUR LE DIRECTEUR,

Je vous apporte, au nom des élèves de l'École dentaire de Paris, la bonne parole de la reconnaissance et d'une très respectueuse affection.

Vous avez été, notre Maître et notre ami, autant l'un que l'autre, maître éminent, ami de paternel accueil; vous avez su concilier avec un tact délicat le devoir avec l'indulgence. Depuis trois ans que je vis dans cette maison, délégué par mes camarades auprès de vous, j'ai eu maintes fois à vous transmettre des requêtes ou des protestations épineuses; vous aviez toujours le même sourire pour m'entendre et les plus heureuses inspirations pour ramener la concorde et soutenir le droit; vous puisiez

dans beaucoup de bonté et dans beaucoup d'esprit des sentences si ingénieuses qu'elles vous assurent une place, en notre mémoire, comme qui dirait entre le chêne de Saint-Louis et le tribunal de Salomon.

Votre science, est à l'égal de votre cœur: par là vous avez influencé profondément notre carrière, et vous avez droit à toute notre gratitude.

Interprête des élèves de l'École, je le suis encore de l'Association des Étudiants en chirurgie dentaire, dont vous avez bien voulu accepter une des présidences d'honneur.

Tous, nous nous unissons, vénéré Maître, pour fêter cordialement une distinction que vous ne devez qu'à votre seul mérite.

Il est glorieux ce ruban qui orne votre habit, vous l'avez conquis par de longues années de lutte. Il faut à la Patrie des héroïsmes de tous les genres: le vôtre est pour nous une austère leçon et un superbe encouragement. Nous sommes heureux de vous voir parvenu au premier rang.

Les élèves ont le droit d'être fiers de leur Maître. L'honneur de l'un procure la joie et l'honneur à tous les autres. (*Applaudissements.*)



Toast de M. le Dr Roy

Messieurs,

Je n'avais pas l'intention de prendre la parole ce soir, mais je voudrais cependant, d'un mot, rappeler un épisode, tout à l'honneur de Godon, de cette époque de lutte où l'Ecole s'engagea dans une voie que lui, Godon, considérait comme mauvaise. Conséquent avec ses principes, il se sépara de cette Ecole pour laquelle il avait tant fait. Nous savions, nous qui étions à ses côtés, quelle peine il souffrit de cette séparation, mais il faisait passer ses principes libéraux avant tout.

Je crois qu'il n'était pas mauvais de rappeler ce souvenir ce soir, puisqu'il montre la fermeté de caractère du vieux libertaire qu'est mon ami Godon, à la santé de qui je lève mon verre. (*Applaudissements.*)



Allocution de M. Bonnard, Secrétaire du Comité d'organisation.

Messieurs,

Le Secrétaire du Comité d'organisation lui non plus ne devait pas prendre la parole; il s'était volontairement effacé, ne réclamant pour sa part que le travail, heureux de pouvoir employer toute son activité à la réussite de cette belle manifestation.

Mais après les paroles qui viennent d'être prononcées et par lesquelles on vient de rappeler la scission de 1892, j'ai le devoir de répondre.

Je puis dire hautement, sans craindre d'être démenti, que si les membres du Conseil d'administration d'alors, dont je faisais partie, ont cru devoir se séparer de collégues actifs de la valeur de Godon, nous ne l'avons fait qu'à notre très grand regret. Dans cette lutte entre les deux camps — l'un défendant la liberté, l'autre la réglementation professionnelle — les personnalités n'ont jamais été mises en jeu. Le but que nous avions était bien net : Obtenir pour la profession les plus grands avantages, alors qu'on nous la réglementait.

Il y a peut-être eu des adversaires mais pas d'ennemis et ceux-là étaient des hommes, qui ont appris à combattre, à discuter, dont la pensée s'élèvait et qui auraient cru s'abaisser et ravaler la discussion en faisant des personnalités. Je suis peut-être un de ceux qui ont rompu le plus de lances avec Godon, je suis donc qualifié pour parler ainsi ce soir. D'ailleurs aucun de mes amis, aucun de ceux qui étaient avec moi en 1892 au Conseil d'administration ne me démentira.

Je ne puis donc que regretter que l'un de nous ait songé à rappeler cette époque de division depuis longtemps effacée, au risque de troubler même momentanément, cette manifestation grandiose. Mais laissons cela, Messieurs, et levons nos verres au nouveau chevalier, à cette croix que nous fêtons ce soir, à Charles Godon.

(*Vifs applaudissements.*)



M. le Dr Monnet a ensuite prononcé une vibrante allocution et a engagé les assistants à porter avec lui un nouveau toast à la distinction si méritée qui vient d'être accordée. Nous regrettons de ne pouvoir le reproduire *in extenso*.





RÉPONSE DE M. GODON

Mon cher Président,

Mes chers confrères, collègues et amis,

Je ne trouve pas d'expression capable de rendre l'émotion profonde que je ressens devant cette grande et si touchante manifestation de votre sympathie ; je ne trouve pas de mot pour vous remercier tous de cette belle fête, pour vous exprimer ma vive et sincère gratitude du trop magnifique souvenir que vous venez de m'offrir ; il laissera dans mon esprit la marque ineffaçable des sentiments de bonne amitié et d'affectueuse sympathie qui nous unissent tous. Je ne puis pour vous remercier que vous renouveler l'assurance de mon inaltérable dévouement aux œuvres auxquelles j'ai jusqu'à présent consacré la plus grande partie de mon activité et de mes forces.

C'est un bien grand honneur pour moi de voir que vous avez placé cette fête sous le patronage des hommes éminents qui ont été témoins de nos efforts pour le relèvement de notre art et nous ont si souvent appuyés et encouragés. Vous les considérez et ils se considèrent eux-mêmes comme faisant un peu partie de notre maison, et, puisqu'ils se sont associés à nos luttes, n'est-il pas juste que vous les associiez, qu'ils s'associent eux-mêmes à nos joies ?

Merci à M. le Dr Chautemps d'être venu assister à cette fête et à M. le sénateur Strauss d'avoir accepté de la présider.

Vous savez combien ils s'intéressent à notre œuvre, avec quelle attention ils suivent depuis longtemps son développement et combien nous leur sommes tous reconnaissant de la part qu'ils ont prise à ses succès.

C'est avec une bien vive satisfaction que je vois aussi présider cette manifestation par le vénéré doyen de nos œuvres professionnelles, mon vieil ami Lecaudey, qui a tant contribué par sa bonté proverbiale, par son inépuisable générosité de caractère, à nouer et à renouer entre tous nos confrères, alors d'opinions si divergentes, des liens de sympathie et de solidarité sans lesquels nous n'aurions rien pu créer de durable. Merci à lui d'être venu, car sans sa présence j'aurais trouvé, et vous tous avec moi, que la fête n'était point complète.

Mais elle est bien complète cette fête, puisque vous avez tenu à ce que toutes nos sociétés, tous nos groupements professionnels y soient représentés, que tous les collègues, tous les amis, les anciens et les jeunes, qui ont depuis vingt ans été mêlés à nos luttes, à nos travaux et à nos espérances y puissent prendre part.

C'est pourquoi je vous remercie vous tous qui vous êtes faits les interprètes de ces amis, de ces sociétés, des paroles trop élogieuses que vous avez prononcées à mon égard.

Remerciez pour moi les membres de nos sociétés parisiennes,

Vous, Martinier, mon cher Directeur-adjoint, les membres du Conseil d'administration et du corps enseignant de notre chère Ecole ;

Vous, d'Argent, ceux de l'Association générale des dentistes de France;

Vous, Lemerle nos collègues de la Société d'Odontologie et vous Papot mes collaborateurs de l'Odontologie ;

Vous, Ronnet, le syndicat des chirurgiens dentistes de France;

Et vous, Sauvez, les membres du Comité d'organisation de notre Congrès dentaire international de 1900.

Remerciez aussi les membres de nos Sociétés de province : vous, Brodhurst, de Montluçon; Fayoux, de Niort, et vous Schwartz, de Nîmes et particulièrement vos collègues de la Société des Dentistes du Sud-Est et vous Bianchi, de Lille ceux du Nord ; et vous Harwood ceux de la jeune Ecole de Lyon ; et vous Blatter, remerciez nos élèves.

Et vous mes chers collègues Ducournau, et Queudot, que je suis heureux d'avoir vus se joindre ainsi à la manifestation commune, vous qui avez la direction d'une association professionnelle et d'une Ecole jadis rivales des nôtres et avec lesquelles maintenant nous travaillons en commun au progrès professionnel ; je veux me rappeler nos anciennes luttes passées : luttes d'idées, d'orientation, mais non de personnalités, je veux m'en souvenir pour apprécier le chemin parcouru dans la voie de l'union corporative. Dites à vos collègues, à vos amis de la Société Odontologique et de l'Ecole Odontotechnique combien je suis sensible aux louanges, aux félicitations qu'ils m'ont adressées et que notre ami Queudot vient si éloquemment de me répéter en leur nom et combien je vous en remercie.

Enfin, vous tous qui avez laissé pour moi la réunion de famille du dimanche, si agréable et si reposante après le travail de la semaine, je vous remercie.

Et vous, mon cher ami Lagarrigue, qui venez me rappeler que j'ai longtemps lutté avec vous sur d'autres terrains que le terrain professionnel, je vous remercie de m'en faire souvenir; mais je sais que vous êtes persuadé que je n'oublie pas qu'à côté des devoirs professionnels il y a les devoirs civiques, qu'à côté du praticien, il doit toujours y avoir le citoyen, et que je continue à m'intéresser à toutes les œuvres du progrès humain auxquelles je me suis intéressé pendant ces 30 dernières années. Mais vous comprenez aussi en voyant l'importance qu'ont prises les institutions dont

j'ai la direction que pour faire œuvre utile pendant les quelques 30 ou 40 ans d'activité dont nous pouvons disposer, il faut faire porter tous ses efforts sur l'œuvre où ils peuvent être le plus efficace.

Combien aussi je remercie les membres du Comité d'organisation d'avoir eu cette si touchante pensée de réunir ainsi amis et sociétés, et combien je remercie particulièrement son Président, mon ancien camarade d'enfance, mon vieil ami George Viau.

Lorsqu'après les terribles événements de 1870, dont nous avons tous les deux ressenti si vivement les funestes conséquences, nous nous sommes retrouvés chacun dans le laboratoire d'un dentiste pour y apprendre la prothèse dentaire, notre ancienne camaraderie de collège s'est vite transformée en une amitié véritable et solide, résultant de l'analogie de nos deux situations, plutôt difficiles à cette époque.

Je me souviens que bien souvent, comme tu le rappelais si justement tout à l'heure, nous déplorions ensemble l'état dans lequel se trouvait alors la profession que nous venions d'embrasser et le discrédit injustifié qui frappait ceux qui s'y consacraient. Nous souhaitions ardemment pour elle une condition meilleure. Ce sont ces communes aspirations qui sont l'origine de l'enthousiasme et de l'ardeur avec lesquels nous nous sommes lancés tous les deux dans le grand mouvement de réforme professionnelle dès sa naissance. Elles expliquent aussi pourquoi nos deux noms sont restés ainsi pendant ces 20 ans presque toujours associés dans les entreprises diverses qui tendaient à la rénovation de notre profession.

Pendant cette longue période j'ai eu souvent tant d'occasions d'apprécier sa délicatesse de cœur et de sentiment, que rien ne pouvait m'être plus agréable que de retrouver aujourd'hui mon vieil ami d'enfance à la tête du Comité qui a pris l'initiative de cette fête.

Laissez-moi enfin associer à mes remerciements notre excellent collègue Bonnard, qui a secondé de son mieux notre ami Viau dans cette tâche et que nous craignions de ne pas voir ce soir parmi nous, à cause de la maladie subite d'un de ses enfants. Déjà il avait été l'agent si actif de votre Commission d'enseignement et du Conseil de direction pour assurer le succès de votre pétition. Il a tenu à en poursuivre ainsi les dernières réalisations. Je l'en remercie bien sincèrement et lui adresse nos souhaits de bonne et prompte guérison pour sa pauvre petite fille.

Enfin n'a-t-elle pas aussi quelques droits à mes remerciements la prothèse dentaire française d'où je suis issu ?

Si j'ai pu être utile et faire quelque bien n'est-ce pas à elle que je le dois, à elle qui m'a permis de m'élever et de m'émanciper de toutes les difficultés de mes modestes débuts ? N'est-ce pas d'elle aussi que sont sortis presque tous ceux d'entre nous qui ont coopéré au mouvement d'émancipation des dentistes de France, et à toute cette évolution qui commence avec la fondation de nos écoles et de nos sociétés ? N'est-ce pas enfin à elle ou à cause d'elle qu'ont été décernées les distinctions de mes éminents pré-

décesseurs dans la Légion d'honneur, mes confrères Lecaudey, Martin (de Lyon), Michaels, Wiesner, et notre regretté Delalain !

Honneur donc à la prothèse dentaire française !

En entendant tout à l'heure en quels termes bien trop élogieux vous m'exprimiez les sentiments de mes divers confrères, en constatant quelle commune sympathie réunit tous les assistants de ce banquet et les fait ainsi vibrer à l'unisson d'une même émotion, j'étais confus, touché, profondément ému, reconnaissant, et pourtant je sentais bien que cette manifestation dépasse ma modeste personnalité et que, comme la distinction elle-même qui m'est échue, elle s'adresse bien plus à l'œuvre tout entière des dentistes de France qu'à l'un de ses modestes artisans, bien plus à l'institution, qui en est le symbole, l'expression tangible, l'Ecole dentaire, qu'à son directeur.

Oui, c'est à elle que doivent aller nos félicitations, car c'est par elle et pour elle que nous sommes tous ici réunis, c'est à elle autant qu'à moi que les pouvoirs publics ont accordé cette haute distinction ; sa vraie place est sur la bannière de la Société, et chacun de ses membres peut en revendiquer sa part, comme me l'ont écrit avec raison plusieurs de nos chers collègues.

Et c'est pourquoi, sans vanité personnelle, je puis me réjouir et me féliciter de ce nouveau succès de notre profession et reporter sur elle tout l'honneur que vous voulez m'en faire.

Je me réjouis et je me félicite aussi de cette fête à cause de son caractère vraîment familial. Elle est donc enfin constituée cette grande famille professionnelle à l'organisation de laquelle je me suis employé de toutes mes forces et que je veux saluer ce soir !

Nous sommes, dans notre travail, soumis aux mêmes ennuis, aux mêmes difficultés, aux mêmes peines ; les mêmes préoccupations nous hantent ; au lieu de nous traiter en concurrents, en ennemis, ne vaut-il pas mieux nous unir et travailler ensemble à diminuer nos communes difficultés, à réaliser un même idéal ?

Cette conception de l'Association professionnelle si humaine, si généreuse et si féconde pour tous est certainement la base sur laquelle va s'édifier au siècle prochain cette *Cité nouvelle,* dont on a vainement pendant ce siècle cherché à établir la constitution.

« Isolés, disait récemment une parole autorisée, vous n'êtes qu'une vaine « poussière humaine. Réunis, agglomérés par la vertu de l'association, vous constituez « la puissance à la fois morale et matérielle, la plus haute et la plus considérable ».

Eh bien, cette conception nouvelle est depuis longtemps la nôtre, nous sommes donc sur ce point à l'avant-garde et nous bénéficions les premiers de ses bienfaits.

Pendant 20 ans nous avons poursuivi sa réalisation, que je vois enfin accomplie et que je salue aujourd'hui, car c'est là le secret de notre force et de nos succès, l'agent principal de notre émancipation. C'est l'association professionnelle qui nous a permis de vaincre ces préjugés populaires dont ont souffert nos devanciers. C'est

par elle que nous avons réussi à élever et à émanciper l'ancien dentiste de la condition modeste, humble, précaire dans laquelle il se trouvait et préparer ainsi l'arrivée du nouveau chirurgien-dentiste créé par les législateurs de 1892 et dont l'éminent doyen de la Faculté de Médecine de Paris saluait, il y a peu de temps, l'entrée dans la grande famille médicale, dont nous sommes heureux de compter ce soir parmi nous d'éminents représentants.

Je sais bien que toute la tâche n'est pas encore accomplie et qu'il restera à faire en cette voie pour le XXe siècle ; mais nous n'en venons pas moins de planter notre bannière sur le sommet d'une haute montagne, longtemps réputée pour nous inaccessible, et comme le voyageur, après avoir un instant repris haleine, voyant devant notre horizon agrandi, se dresser plus loin, plus haut, de nouvelles cimes, nous nous sentons repris du désir de continuer notre ascension.

Qu'il continue donc ainsi son heureuse évolution, dans la voie scientifique, le nouveau chirurgien-dentiste français, maintenant que sa situation légale est établie et qu'il ne reste plus de tous les préjugés auxquels ses aînés ont été en butte que le mauvais souvenir d'une vieille légende qui a sa place dans le musée rétrospectif que prépare notre ami Lemerle, pour l'Exposition de 1900.

Et pour terminer, souhaitons qu'elle soit le prélude de cette ère nouvelle que nous voyons s'ouvrir avec le siècle prochain, cette fête qui clôture si magnifiquement la série des travaux auxquels la plupart d'entre nous viennent de se livrer pendant ces deux derniers jours pour assurer la préparation du Congrès dentaire international de 1900.

Après avoir réalisé l'union des dentistes de France, nous allons travailler à celle des dentistes du monde.

Pour cela, il nous faut puiser une force nouvelle dans la chaleur de notre sympathie mutuelle et nous remettre tous avec ardeur au travail pour développer et fortifier encore nos institutions professionnelles, qui constituent cette grande famille dentaire française que je veux encore une fois saluer et remercier ce soir.

Pour le Comité :
Le Secrétaire,
E. BONNARD



LISTE DES SOUSCRIPTEURS

ET DES ADHÉRENTS AU BANQUET

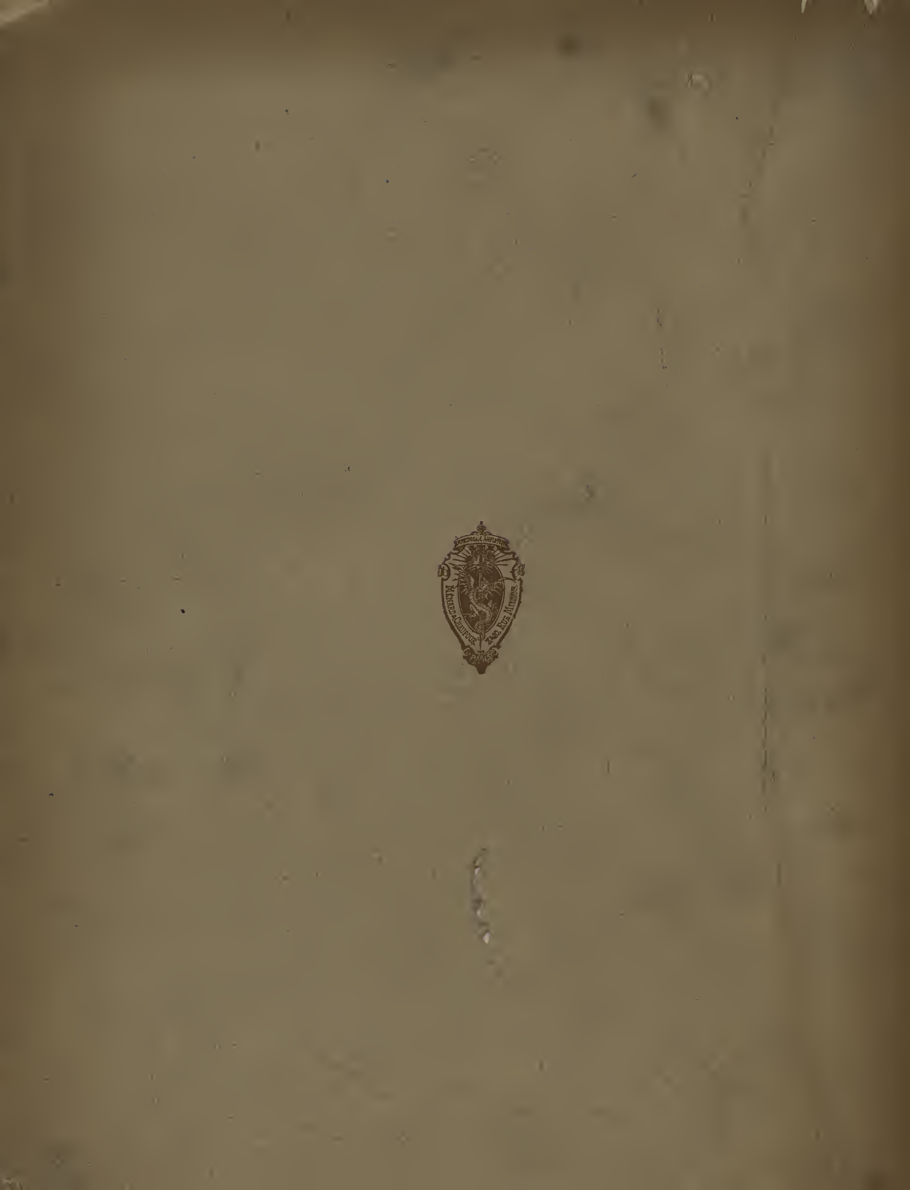
Aboultier (Dr)	Paris.
Alaux	Toulouse.
Almen (d').	Paris.
Amoëdo (Dr)	»
Anun	»
Argent (d')	»
Arnold	»
Aubeau (Dr)	»
Audy (Francis)	Senlis.
Audy (A.)	»
Baelen	Paris.
Barbe	»
Barrié	»
Bassot (Mlle)	»
Beaussillon	»
Besson (Dr)	»
Bert	»
Bertaux	»
Bertomy	»
Bey	»
Bianchi	Lille.
Billet	Paris.
Bioux (L.),	»
Blatter	»
Blocman	»
Bonnard	»
Bonnaric (L.)	Lyon.
Borcier	Paris.
Boulez	»
Boulogne	»
Bourayne	Paris.
Bourienne.	»
Bouvet	Angers.
Bride	Paris.
Brigiotti	»
Brodhurst	Montluçon.
Bruel	Paris.

Brun	»
Burt	»
Cahen	Valenciennes.
Caillouet	Paris.
Cany	»
Carrié	Toulouse.
Cecconi	Paris.
Chalamet	»
Charpentier	»
Chemin (Dr)	Toulouse.
Cheval	Paris.
Choquet	»
Chouville	Saint-Quentin.
Claser	Paris.
Cludius	Grenoble.
Coëffrel	Paris.
Collard	»
Comet	Agen.
Connort	Paris.
Conteneau	»
Cornelsen	»
Croës (de)	Paris.
Cros (Dr)	»
Della-Vecchia (Dr)	Paris.
Darré	»
Debray	Saint-Germain.
Delaunay	Paris.
Deninger	»
Delestre	Paris
Delétang	»
Demeulle	»
Denis (Em.)	»
Descoffre	Versailles
Détroyat	Paris.
Devoucoux (G.)	»
Disdbury (Dr)	»
Dorengeon (Dr)	»

Douhet (J.)	Paris.
Douzillé	Agen.
Duchesne	Paris.
Ducournau	»
Ducuing	»
Duléry	»
Durand	Lyon.
Duvigneau	Paris.
Fabre (M.)	Paris.
Falcoz	»
Faloy	»
Foloppe (fils)	»
Foloppe (père)	»
Fanguet	Paris.
Fayoux	Niort.
Frachengues (Dr)	»
Fresnel	»
Ford	»
Frey (Dr)	»
Friteau (Dr)	»
Fuchs	»
Gaignon	Choisy-le-Roi.
Gédon	Paris.
Gilard	»
Giret	»
Gironi	»
Godart	»
Goeury	»
Gras	»
Grimbert (Dr)	»
Gross	»
Grüter	Besançon.
Hanesco (Dr)	Paris.
Harvood	Lyon.
Hébert	
Heïdé	Paris.
Hélot	Brest.
Hirschberg	Paris.
Hirschfeld (Mlle)	»
Hirtz (Dr)	»
Hivert	»
Hofzumahaus	»
Houdié	Toulouse.
Húgot	Paris.
Huguet	»
Hyarikoff	»
Isnard	»
Jacowski	»
Jean (Francis)	»
Jeây	»
Jones	Orléans.
Joseph (Mendel)	Paris.
Julien	»
Lagarrigue	»
Lambert (Dr)	»
Lassus	»
Laurent	Vernon.
Le Boucher	Paris.
Lecaudey Em. (Dr)	»
Leconte	»
Lée	Reims.
Lefèvre	Flers.
Le Grand	Levallois.
Legret	Boulogne-s.-S.
Legros	Paris.
Legros	»
Lelièvre	»
Lemaire	»
Lemerle	»
Le Monnier	Nice.
Lenfant	Paris.
Levadour	»
Lins	»
Lionnet	»
Liskenne	»
Livchitz (Mlle)	»
Lombard-	»
Longuet (E.)	La Rochelle.
Loriot-Lecaudey	Paris.
Loup	»
Loustalot	»
Magub	»
Mahieu	»
Maille	»
Maire (Dr)	»
Mamelzer	»
Mandon	»
Marchat	»
Marie (Dr)	»
Marion (de)	»
Martin	
Martinier (P.)	»
Martinier (fils)	»
Masson (Henri)	»
Mayer	»
Meng	»
Merlins	Toulouse.
Meunier	Paris.
Michaëls	»
Monnet (Dr)	»

Mora (Dr)	Paris.
Moizard (Dr)	»
Neech	»
Nolda (Otto)	Hambourg.
Nux (Dr)	Toulouse.
Ott	Paris.
Paëpe (de)	Bruxelles.
Papot (Ed.)	Paris.
Paulme	»
Payot	»
Pélissier	»
Peltier (Mme)	Saint-Nazaire.
Pinet (Dr)	Paris.
Platschick	»
Pont (Dr)	Lyon.
Pottier	Paris.
Prest	»
Prével	»
Queudot (Dr)	»
Quillet (Désiré)	»
Quincerot	»
Raffy	»
Richard-Chauvin (L.)	»
Richer	Vernon.
Rodolphe	Paris.
Roger (Paul)	»
Rollin	»
Ronnet	»
Rosembaum	»
Rosenfeld	»
Rousseaux	Roubaix.
Roy (Dr)	Paris.
Roy (père)	Paris.
Salmon	Limoges.
Saumur	Paris.
Sautier	Mantes.
Sauvez (Dr)	Paris.
Schwartz	Nîmes.
Sellier	»
Serra	Paris.
Serres	»
Siffre (Dr)	»
Simon (Victor)	»
Solelhac	»
Stender (Lucien)	»
Steiner	Grenoble.
Stévenin	Paris.
Strauss	»
Tariote	»
Tarrade	»
Thioly-Regard	Genève.
Thomas	Toulouse.
Thuillier	Rouen.
Tireau	Paris.
Tussseau	»
Tournier-Daille	Lons-le-Saulnier.
Vasseur	Paris.
Verdier (Alph.)	»
Viau (G.)	»
Vigo	»
Vogelweith	»
Wagner (Mlle)	»
Weber	»




MÉNARD & CHAUFOUR
PARIS